



UNSA Défense
AIA Cermont-Ferrand
161 avenue du Brézat
63028 Clermont-Fd Cedex 2
Tel 04-73-42-56-92
unsa.aiacf@gmail.com

LE FIL D'ARIANE

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense
L'important n'est pas de convaincre mais de donner à réfléchir

n°165 – Décembre 2019

L'EDITO



La migraine des neiges

Nous voilà arrivés au terme d'une nouvelle année, ponctuée chaque mois pour votre information UNSA et parfois j'espère, votre sourire, par ce rendez-vous désormais habituel, quasi rituel, livré à votre sagacité et votre réflexion, LE FIL D'ARIANE. Il portera pour ce dernier numéro, le dossard 165.

Commençons par la mauvaise nouvelle que je vous laisse le soin d'annoncer à votre progéniture dans cette période pas facile pour les parents : **Pour cause de réchauffement climatique, il n'y aura pas cette année de nouvel opus de la saga 'La reine des neiges'. Vous voilà donc... ♪♪ délivrés... libérés ♪.**

En remontant le calendrier 2019, je m'aperçois que pas une journée, pas une seule, qui ne célèbre un évènement, un fait, un engagement, un combat. Malgré ma mémoire sélective, je me rappelle très bien de ce 16 mars dernier, lorsqu'un abruti au volant, visiblement mécontent, proférait des mots très peu agréables à mon encontre. Enfin j'ai supposé parce que je ne l'entendais pas bien sûr... mais comme il joignait le geste à la parole et que je devinais chez lui un début d'épilepsie, j'ai pensé qu'il avait bêtement zappé **la semaine internationale de la courtoisie au volant. Ça existe ! Si si...**

Des journées mondiales de ceci ou de cela, il y en a à la pelle. Des plus logiques... Pour la paix. Pour la mémoire des crimes contre l'humanité. Contre la discrimination raciale. Contre l'homophobie. Pour la laïcité... au plus saugrenues... **la journée mondiale du stylo à plume, la journée internationale du moineau. Avez-vous pensé à la journée mondiale du jardinage nu le 4 mai, ou celle internationale du lavage de main le 15 octobre ? Il existe même la journée mondiale du Ninja.** Si vous en connaissez, c'est le bon moment, c'est le 5 décembre. **Et cette journée internationale du 24 août dite de sensibilisation aux vautours,** y avez-vous pensé ? Pourquoi me direz-vous ? Ben... à vrai dire je me suis posé la même question... et je n'ai aucune réponse à vous apporter. Ne parlez jamais à vos enfants du 6 février, journée mondiale sans portable.

Malgré cela il existe des célébrations plus utiles. Paraît que Patrick Balkany va profiter avec ses codétenus de la journée du 7 avril qui célèbre **la journée mondiale des batailles d'oreillers.** Il a le temps. Interrogé sur les conditions de son incarcération, Patrick a déclaré: « **Je ne ferai aucune déclaration** ». Décidément c'est une constante familiale cette phobie de la déclaration. Il aurait tout perdu dit-il... pas totalement, le calendrier de l'avent offert par ses camarades de cellules et ses avocats ne compte pas moins de 1825 cases, une par jour pendant 5 ans. Pas besoin d'attendre le 1^{er} octobre pour commémorer la journée mondiale du chocolat.

Notre sémillant Carlos Ghosn continue de célébrer **la journée mondiale sans achat...** tous les jours. Lui qui pensait reprendre son "Traffic". Ben non, même pas en rêve, il continue la route en "Captur" et devra encore se morfondre en pensant que c'est Citroën qui produit le modèle "Evasion".

Enfin comment ne pas saluer cette initiative économique du gouvernement qui concentre au même jour du calendrier, le 17 novembre dédié à **la journée mondiale des pauvres,** la journée nationale des agents publics, des retraités, des étudiants, des femmes ? Si vous pouviez faire un effort pour cumuler vos problèmes sur cette journée, ça arrangerait tout le monde.

N'attendez pas le 21 mars, **jour mondial du rangement de bureau** pour faire un peu ménage avant de prendre quelques jours de repos bien mérités. Et si vous vous y prenez bien, peut-être allez-vous célébrer le 20 décembre, **la journée internationale du pull de Noël...** moi perso j'en connais certains qui n'attendent pas cette date pour exalter le mauvais goût. Et vous ?

Au nom de toute l'équipe UNSA-Défense, de toutes et tous ses adhérents, le Fil d'Ariane vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année, de gâter celles et ceux que vous aimez et de ne pas oublier de célébrer la journée internationale du baiser, celle du câlin, celle du bonheur. Ces journées existent, cherchez bien.

Amitiés. Laurent Tintignac

**Je n'aime pas
François
RUFFIN**
(Député de la
France Insoumise)

**Mais je dis
RESPECT
monsieur
RUFFIN**



**Propos rares
d'un député
au pupitre de
l'Assemblée
Nationale**

« Ce matin, on a tapoté à la porte de ma chambre-bureau, au 101 rue de l'Université. J'étais encore au lit, je n'ai pas réagi. La porte s'est ouverte, j'ai grogné un "Je suis là", et la porte s'est refermée avec un "Oh, pardon !" Comme j'étais réveillé, je suis descendu au petit déjeuner. Quand je suis remonté, les tapis de douche ne traînaient plus dans la salle de bain, la cuvette des toilettes était récurée, les serviettes changées, les poubelles vidées. Le même miracle se reproduit tous les jours. **Ce n'est pas l'œuvre d'une fée, non, mais de femmes.**

J'ai échangé avec elles, rapidement. Elles arrivent à 6 h, elles repartent à 10 h. Assez tôt pour ne pas déranger le travail des députés. Du lundi au vendredi, ça leur fait une vingtaine d'heures par semaine. A raison de 9€ de l'heure, leur paie s'élève à 600€ par mois. Bénéficient-elles de tickets-resto? Non. Ont-elles un 13^{ème} mois? Non. Des primes de panier? De salissure? Non. Seulement 50 % de réduction sur le pass Navigo. Et tant mieux, parce qu'elles ont une petite heure de transport à l'aller, et autant au retour.

Ce pupitre ciré, ici, c'est elles. Les cuivres lustrés, c'est encore elles. Les marbres luisants, c'est toujours elles. Elles sont partout et pourtant, elles sont absentes. C'est le propre de la propreté : elle ne laisse pas de traces. Leur travail est invisible.

D'autant qu'on s'applique à les rendre, elles aussi, invisibles. Elles viennent ici tôt le matin, je l'ai dit, en horaires décalés. Pour nous éviter de les croiser. **Et peut-être pour nous épargner la honte. Car comment n'aurions-nous pas honte? Honte de ce fossé? Sous le même toit, dans la même maison, elles sont payées dix fois moins,** avec toutes des temps partiels contraints, toutes sous le salaire minimum, toutes sous le seuil de pauvreté.

Notre Parlement, plein de raisonnements et de bons sentiments, s'accommode de cette injustice de proximité. Je mentionne ça, parce que c'est sous nos pieds, sous notre nez. Je le mentionne, également, parce que c'est à l'image de la France. Toutes les entreprises, toutes les institutions, les universités, les régions, les lycées maintenant, les collèges, les hôpitaux, les gares "externalisent" leur entretien. Ça fait moderne "externalisé". Ça fait des économies, surtout. Ça signifie que, silencieusement, au fil des décennies, à travers le pays, des milliers de femmes, à vrai dire des centaines de milliers de femmes, ont été poussées vers la précarité, vers des horaires coupés, vers des paies au rabais.

Ça marche pareil pour les AVS, auxiliaires de vie sociale ou de vie scolaire, pour les assistantes maternelles, pour les emplois à domicile en tous genres. Pour toutes celles, des femmes le plus souvent, qui s'occupent de nos enfants, des personnes âgées ou handicapées. Quand ce travail n'est pas tout simplement gratuit, **compté pour zéro dans un PIB aveugle.**

J'entends volontiers parler, dans cet hémicycle et ailleurs, d'une "société de service", et chaque fois ça nous est vanté avec gourmandise, comme une promesse de bonheur. **Forcément, nous sommes du côté des servis. Servis ici, à l'Assemblée, et aux petits oignons. Servis dans les hôtels. Servis dans les supérettes. Servis jusque chez nous par des nounous. Méfions que cette société de service ne soit pas une société de servitude,** avec le retour des serfs et des servantes, des bonniches, mais sous un nouveau visage, sous un autre nom, plus moderne, plus acceptable, et qui nous laisse à nous, la conscience en paix. Avec, en prime, en plus de la chemise repassée, de la moquette aspirée, des Chèques Emploi Service défiscalisés. Notre confort est assis sur cette main d'œuvre bon marché.

L'ambition présidentielle est partout martelée: à travail égal, salaire égal. Fort bien. Mais ça ne suffit pas. Vous devez, nous devons, revaloriser les métiers largement occupés par des femmes. Leur bâtir de réels statuts. Leur garantir des revenus. D'autant qu'ils sont, bien souvent, les plus utiles. Virez les publicitaires. Virez les traders. Virez les nuisibles. Mais payez comme il faut les aides-soignantes, les infirmières, les auxiliaires de puériculture. Avant de légiférer pour le pays, qu'on me permette de démarrer plus petit. Par ici. Par la poutre que nous avons dans notre œil. Puisque se mène une grande réforme de notre Assemblée, qu'on ne les néglige pas, ces femmes de ménage. Qu'on les intègre au personnel. Qu'elles bénéficient de temps complets, et de primes, et de treizième mois. Qu'elles ne touchent pas, sans doute, nos salaires de parlementaires. Oublions l'égalité, mais qu'elles gagnent un revenu décent, digne d'elles et digne de nous. Qu'elles passent au-dessus du Smic et du seuil de pauvreté.

Monsieur le Ministre, madame la rapporteur, mes chers collègues, j'espère vraiment que, pour une fois, mon vœu sera exaucé. Je compte sur vous. Ou alors, je vois une autre option. Dans Les Côtelettes, de Bertrand Blier, on demande: **"Vous savez à quoi on reconnaît un riche ? C'est quelqu'un qui ne nettoie pas ses toilettes lui-même." Une alternative, alors, c'est que les députés et leurs équipes nettoient leurs toilettes eux-mêmes. Et qu'avec une telle mesure, cette tâche ne soit plus attachée à un genre. Que l'on compte parmi nous des hommes de ménage et des hommes pipi. »**



Un immense merci aux 450 participants de l'Assemblée Générale du syndicat UNSA-Défense Auvergne qui s'est tenue ce 21 novembre 2019. Une AG comme tous les ans placée sous les feux de l'actualité et elle fût dense en 2019. Statut du SIAé, actu du SMITER, Action Sociale, réforme des retraites, plan de requalification, nouveau corps ICD, situation ICT-TCT, statut des ouvriers/CED/TSO, budget Défense, etc... rien ni personne n'a été oublié. Quelle plus belle démonstration de l'intérêt



porté par les adhérentes et les adhérents UNSA à l'action de leurs délégués, élus et responsables, pouviez-vous apporter ? A tel point que pour la 1^{ère} fois, nous avons atteint la limite de capacité d'accueil de la 2Deuche, la salle polyvalente de Lempdes. **Merci de votre participation comme de votre engagement à nos côtés. Mêmes remerciements adressés à David et son équipe d'organisation pour concilier le sérieux des sujets traités et la convivialité, indispensable marqueur de notre cohésion.**

Nous toutes et tous, ça va, on est à l'UNSA. Rendez-vous l'année prochaine...

**CAPSO
Commission
d'avancement
des personnels
à statut
ouvrier.**

**Le CTM
réinvente le
49-3 à
complicité
variable**



De multiples réunions de travail entre la DRHMD et les fédérations syndicales, un projet de texte soumis au vote des élus du CTM issu des réflexions de ces réunions et puis patatras... le CTM du 3 décembre modifie en séance les textes présentés au vote. **Le dialogue social est certes un 'art' difficile, mais cette façon de faire, modifier les règles en cours de jeu, disqualifie les 'artistes' et l'UNSA-Défense a refusé de se prêter à cet exercice en refusant de voter le nouveau texte portant organisation des CAPSO.**

► La principale évolution réglementaire porte sur la détermination des organisations syndicales admises à participer aux réunions préalables à la commission d'avancement, celle relative à l'expression des besoins et la pré-réunion : **à compter de ce vote validé en CTM, seules les organisations syndicales ayant au moins un siège à la commission d'avancement pourront participer aux 3 étapes de la CAPSO : expression des besoins, pré-réunion et plénière** (sans changement).

► L'autre modification porte sur **le collège compétent pour voter sur les changements de catégorie au sein de la commission d'avancement : collège de la catégorie d'accueil** au lieu du collège de la catégorie d'origine.

=====

Par ailleurs, à la suite de la réunion consacrée au RETEX de la nouvelle procédure d'avancement qui s'est tenue le 15 novembre dernier, **deux précisions sont apportées dans le texte à la demande des organisations syndicales :**

► **La réunion d'expression des besoins ne permet pas d'aborder les points relevant de l'ordre du jour de la pré-réunion**, notamment ceux relatifs à l'avancement individuel.

► **La pré-réunion ne peut donner lieu à un vote des représentants du personnel qui y participent.** Ce vote n'est possible que dans la CAPSO 'plénière'.

**Autres
textes
ouvriers et
TSO du CTM**



Par-delà le texte relatif aux CAPSO, **le CTM du 3 décembre a permis de voter :**

► **La validation des expressions des besoins employeurs en emplois HCD. Le nombre total de postes HCD est porté de 84 en 2019 à 96 en 2020.** L'UNSA constate que la Marine a, pour la 1^{ère} fois, exprimé un besoin HCD.

► **L'actualisation de l'arrêté TSO dans les 5 branches de la nomenclature TSO** faisant suite aux travaux de la CNEU (Commission Nationale d'Essai Unique) ainsi que la simplification de la présentation et de l'organisation des fiches professionnelles.

- **Elaboration d'une fiche professionnelle par profession** soit une réduction du nombre des fiches qui passe de 155 à 40.
- **Actualisation des épreuves des essais directs ou de fin de cours national.**
- **Harmonisation des notes éliminatoires** aux épreuves pratiques fixées à 10/20.

=====

► **D'autres évolutions sont spécifiques à certaines branches TSO.**

• **Branche préparation du travail et logistique :** le terme «logistique» disparaît de l'appellation qui se dénomme désormais «branche préparation du travail». Cette spécialité «logistique» est remplacée par la spécialité «chaîne logistique» dans les groupes T3 à T7 pour tenir compte des évolutions dans les domaines de la «supply-chain», de la gestion de production et du transport.

• **Branche dessin :** nouveaux intitulés des professions de T2 à T7 intégrant une graduation des compétences.

• **Branche informatique :** distinction des deux spécialités «analyste» et «systèmes de réseaux» dans les professions correspondant aux groupes T6 à T7.

Réforme des retraites

Liquidation des pensions ou...

liquidation totale

AVANT FERMETURE DÉFINITIVE

L'UNSA n'est toujours pas demandeuse de cette réforme qui ne doit pas faire de perdants !

Les cortèges syndicaux de la journée du 5 décembre, partout en France, comme le soutien largement majoritaire dans l'opinion témoignent que la réforme des retraites du gouvernement n'apporte pas à ce jour, les assurances et les simulations indispensables à la compréhension de cette réforme. **L'UNSA est en ligne sur cette réforme dans l'ensemble de ses structures, nationales fédérales et locales.** N'en déplaise à certains observateurs avisés (ou pas), l'UNSA n'a pas de fonctionnement pyramidal, chacune de ses structures est autonome pour décider de ses stratégies et choix syndicaux pris en fonction des souhaits et attentes des adhérents.

Un seul mot d'ordre pour l'UNSA dans cette réforme : Pas de perdants ni parmi les salariés ni chez les agents publics.

Tout est fait par le gouvernement, parfois de façon honteuse et mensongère pour démontrer que les 'pas contents' n'étaient que les privilégiés des régimes spéciaux. L'UNSA s'inquiète de cette dérive délibérément provocatrice, alors que jamais le pays n'a eu autant besoin d'apaisement social. C'est d'abord inutile et infantilisant pour les salariés du régime général qui, même s'ils ne sont pas titulaires du prix Nobel de maths, savent très bien faire la différence entre les 25 meilleures années pour le calcul de leurs pensions et l'ensemble de la carrière, incluant de fait les plus mauvaises.

La réforme des retraites proposée par le gouvernement s'attaque bien à tous les salariés. Un régime universel par points qui risque de faire beaucoup de perdants, en premier bien sûr les agents publics qui connaissent des modalités de calcul de pensions basées sur les 6 derniers mois et à qui il est proposé de porter cette période de référence sur l'ensemble de la carrière. Et si le gouvernement y met les formes en promettant d'intégrer les primes des agents publics dans le futur calcul de la retraite, primes aujourd'hui exclues... **Merci pour la moitié des fonctionnaires qui ne perçoivent pas ou très peu de primes. Par ailleurs, comment imaginer que le gouvernement mettrait environ 13 milliards d'euros sur la table (selon les dernières études économiques pour réaliser cette opération) quand depuis 10 ans, il est le plus mauvais employeur du pays en refusant d'augmenter la valeur du point d'indice, seul véritable indicateur des rémunérations ?**

Le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) dément tous les diagnostics: **il n'y a pas réellement de problème de financement du système à l'horizon 2030, démontrant que cette réforme est avant tout idéologique et n'a pas de nécessité économique.** Ce rapport, quand il évoque le creusement du déficit du système de retraites, rappelle que celui-ci ne serait pas dû à une hausse des dépenses mais à une baisse des ressources. **C'est bien l'appauvrissement des pensions qui creuse les inégalités pour l'UNSA.**

La technique est vieille comme le monde... **On pointe du doigt les régimes spéciaux de retraite, faisant de leurs bénéficiaires des honteux privilégiés, de dangereux corporatistes. Ces régimes spéciaux représentent aujourd'hui 3,4% des cotisants et pèsent pour 8 milliards d'euros/an quand le reste du financement des retraites pèse 310 milliards... soit 2,9% du budget annuel.** A l'exemple de celui des ouvriers de l'Etat dont les effectifs cotisants sont passés de 80000 en 1992 à, à peine plus de 10000 en 2020. Ce régime sert 102000 pensions de retraite pour 31000 cotisants, avec une pension moyenne très loin des fantasmes entretenus ici et là de 1816€/mois. N'est-ce pas les choix politiques qui ont réduit cette population ? Qu'ils se rassurent, dans quelques années, les actifs de cette population auront disparu, il ne restera plus que des retraités.

L'UNSA lance un avertissement: les tensions sociales sont vives, notre démocratie est suffisamment bousculée. Dans ce contexte, laisser s'enkyster les colères est une funeste erreur, y répondre, un devoir républicain.



Recrutements ouvriers 2020...

La petite rallonge du CTM

"Par arrêté de la ministre des armées en date du 14 novembre 2019, le contingent de postes offerts pour le recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère des armées, ouvert au titre de l'année 2020, est fixé à 60. Le nombre de postes réservés aux candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé ne peut excéder 25 % du volume total des postes à pourvoir défini ci-dessus".

L'UNSA-Défense a interpellé la Ministre lors du Comité Technique Ministériel le 3 décembre, sur cette dotation largement insuffisante aux métiers d'exécution dont le MinArm a besoin, d'autant plus au regard de nombre de départs prévus en 2020 à hauteur de 872. En réponse, la Ministre des Armées annonce que ce chiffre correspond à une première dotation qui sera augmentée pour atteindre 336 recrutements en 2020, à rajouter aux 106 recrutements validés pour le SIAé (hors titre 2). Pour mémoire, l'année 2019 aura connu 262 recrutements ouvriers.



Le Fil d'Ariane et toute l'équipe UNSA vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année

